L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 5 JUIN 1890.

## Les funérailles de M. Mandeville de Marigny.

Hier, à cinq heures du soir, un groupe nombreux de membres, l'élite de la société Créole, accompagnait l'encaisseur des rues Dauphine et Conti. Un crêpe assez simple pendait à la porte d'une maison qui reçoit quelques honorables pensionnaires. Quatre ou cinq voitures stationnaient dans la rue. Un prêtre de la Cathédrale, accompagné de trois ou quatre enfants de chœur, pénétrait dans la maison et bénissait les restes d'un vieillard étendu dans un modeste cercueil.

Le corps était ensuite porté, sans grand appareil, dans un corbillard; puis, le cortège se formait et se dirigeait silencieusement vers le cimetière. Ce modeste enterrement était celui de M. Mandeville de Marigny, le descendant d'une illustre famille française, dont un des membres était venu se fixer d'abord au Canada, puis en Louisiane, avec Bienville, le fondateur de la Nouvelle-Orléans.

Le père, Bernard de Marigny, avait, durant la Révolution française, donné l'hospitalité à un prince français qui a depuis régné sur la France lui-même, M. Mandeville avait été élevé à Paris, sous l'œil de Louis Philippe et il est peu s'y faire alors une brillante situation. Il aima mieux revenir dans son pays, pour y perdre sa fortune, mais pour rendre, en même temps, de sérieux services à ses compatriotes. Durant la guerre de sécession, il servit brillamment comme colonel à la tête du Dixième régiment de la Louisiane.

Le fruit de tous ces services fut la perte complète de sa fortune, et il a dû, depuis lors, traîner sa vieillesse dans la pauvreté. Une fois même, élu à une forte majorité par ses concitoyens à la place de shérif, il a dû céder la place à un homme qui était moins méritant que lui et avait obtenu moins de voix. Depuis lors, il s'était renfermé dans une modeste retraite, ne voyant que quelques amis, laissant peu à peu le vide se faire autour de lui. Et voilà comment un des plus grands noms, un des plus beaux caractères, un des esprits les plus distingués de la Louisiane s'en est allé, hier soir, sans bruit, sans faste, entouré de deux ou trois cents fidèles, chercher l'éternel repos dans la tombe.

Dans quinze jours, qui se souviendra de celui qui a été un si brillant cavalier, un gentilhomme si accompli, le modèle des citoyens et peut-être le type le plus pur de la race créole !

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 5 juin 1890.**—Indications : Pour la Louisiane : Beau temps, température stationnaire, vents du sud tournant au nord-ouest.

**Température du 4 juin 1890.**
Thermomètre de E. A. L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

| Heures du matin | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| | 80 | 27 |
| Midi | 90 | 32 |
| 3 P. M. | 88 | 31 |
| 6 P. M. | 84 | 29 |

**MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.**

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

**Mariages.**

William Hathaway à Mlle Cressy Davis.
Octave Harrison à Mlle Mary Howard.
Thomas Munroe à Mlle Odile Franch.
James R. Williams à Mlle Julia Damens.
John W. Jeochim à Mlle Catherine M. Schmitt.

**Naissances.**

Mme Walter Colquhoun, un garçon.
Mme August Manuns, une fille.
Mme Jacob Alberts, une fille.
Mme Gustave Blum, une fille.
Mme Armand A. Selle, une fille.
Mme Augustus Fowler, une fille.

**Décès.**

Albert Bonnecase, 10 mois, 79 rue Lesseps.
Charles Smith, 71 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Louise G. Guigeone, 8 mois, 56 rue Dauphine.
John A. Howard, 15 jours, 92 rue Sud Franklin.
Lucien T. Golden, 10 mois, rue Laurel, près Josephine.
Dora Miller, 25 ans, coin Calliope et Locust.
Raphael Landry, 1 mois, rue Tonti, près Savage.
Alphonse Honoré, 4 mois, rue Derbigny, près Conti.
Mme Yve Angula Trendaway, 40 ans, 613 rue St Claude.
Henry J. Farge, 15 mois, 152 rue St-Antoine.
Francis S. Gaster, 55 ans, 200 rue Sud Rampart.
Mme Gertrude Kraemer, 46 ans, 126 rue St-Philip.
Louis J. Stinger, 18 mois, coin Sixième et Chippewa.
Edward Dolan, 7 mois, 266 rue Septième.
Hermas Creasey, 6 mois, 68 rue South Market.
Milton Levy, 3 mois, 92 1/2 rue Brate.
Mme Anna M. Sims, 44 ans, coin Ste-Marie et Laurel.
Mme Eugénie Sargi, 67 ans, 267 rue Royale.
André Gretchinea, 4 mois, 257 rue Chartres.
Rose M. Rebbler, 3 mois, 7 rue St-James.
Mme Harriett Greenblatt, 34 ans, 157 1/2 rue Nord Claiborne.
Rose Brown, 13 ans, coin Broad et Calliope.
Emma McKenna, 6 mois, 9 rue Sud Lopez.
Henry L. Kons, 3 ans, 14 1/2 rue Nord Johnson.
Mina L. Oestricker, 3 ans, 929 rue Dauphine.
Martin McMahan, 67 ans, Alger.
Mme Mary E. Leathey, 57 ans, Alger.
Joseph J. Lawton, 3 mois, Alger.
Washington Bevely, 65 ans, Alger.

**Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :**

Mme A. Stafford à C. B. Stafford, un terrain borné par les rues Philip, Chippewa, Fulton et Jackson, $3,000.

J. Apken à J. F. Lowe, deux terrains bornés par les rues Peters, Léontine, Perrier et Colisée, $310.

Mme T. Hunton à B. Lemann, un lot borné par les rues St-Charles, Edmond, St-Patrick et la ligne de Foucherville, $20,000.

J. Farrell à Mme J. Hoban, un terrain borné par les rues Market, Chippewa, Annonciation et Félicité, $1,800.

Mme F. J. Marks à W. Henderson, un terrain borné par les rues Carondelet, Amelia, Baronne et Foucher, $8,020.

Mutual Loan and Building Co. à Mme R. C. Morgan, un terrain borné par les rues Pist, Jeanette, Arabella et Nashville, $1,000.

H. Levin au Mutual Loan and Building Co., cinq terrains bornés par les rues Water, Pleasant, Levée et Toledano, $3,300

S. D. Moody au La. & N. O. Ice Co., deux terrains bornés par les rues Delord, Annonciation, Peoyfarré et Constance, $1,200.

E. Baxter à J. P. Helker, deux terrains bornés par les rues Adams, Macarty, Burdette et DeArmas, $350.

Succession de A. Thomson à C. Deithmann, deux terrains bornés par les rues Treloième, Fulton, Deuxième et Chippewa, $1,040.

Le même à J. G. Cocker, un terrain borné comme le précédent $900.

**Cour Civile de District.**—Mme Louise Wissock, épicière, fait cession de biens.—Actif, $1,070 ; passif, $2,428 94.

Thos Fisher contre Peter Blaise, en $5,000 de dommages.

John Davis demande l'émancipation.

John M. Baldwin et V. C. Cage contre W. M. McCrath pour $11,512 50.

**Une crevasse au People's Canal.**—M. Lache qui avait travaillé hier matin jusqu'à 1 heure à la réparation des digues du People's Canal, pensait n'avoir plus rien à craindre, le vent s'étant apaisé, mais hier matin à 8 heures il a de nouveau soufflé en tempête et la levée a cédé sur une longueur de 20 pieds. Elle mesure une égale profondeur. M. Lache espère pouvoir fermer promptement cette brèche.

**Nouvelle Banque.**—Une nouvelle Banque va être ouverte prochainement en ville, au No 137 de la rue Gravier, sous le nom de Southern National Bank, au capital de $500,000.

Tout est prêt pour l'ouverture ; il ne manque plus que l'autorisation du contrôleur de la monnaie.

Les officiers sont :

M. B. Sligh, président ; Thos. R. Roach, caissier ; Wm. Grinshaw, payeur ; W. B. Knight, teneur de livres général ; A. Vettermark, Jr., commis aux effets ; John H. Vernouille, commis aux comptes-courants ; E. Cassard, receuveur.

**Arrêté.**—Le 8 mars, tandis que MM. E. J. Henning et Edw. Rolling, qui étaient associés dans le commerce du cautionnage, étaient assis en conversation Palmyre et Broad, réglant leurs comptes pour la semaine, un nègre qui avait travaillé pour eux et auquel était encore due la somme de 25 sous, se présenta pour les réclamer. On le pria de repasser le lendemain, mais peu satisfait de cette réponse, il prit M. Henning de sortir sur le trottoir, mais à peine y était-il qu'il tira un couteau.

M. Henning appela alors son associé à son secours, mais comme il sortait de la maison, un nègre caché derrière un arbre, apparut et cria à Madden : "Vas-y donc!" Plusieurs coups de revolver retentirent, un troisième nègre se mêla à la bagarre et tous disparurent en un clin d'œil, laissant MM. Henning et Rolling blessés. Le premier mourut une semaine plus tard à l'hôpital. Deux des nègres furent arrêtés et le troisième, Joe Madden avait réussi à se construire aux recherches de la police jusqu'à ce que sa présence ait été signalée à Donaldsonville où il a été arrêté.

**Bagarre.**—Hier soir à 9 heures, Albert et John Glutz et John Mullaley se sont pris de querelle, encouragés Peyton et Claiborne. Mullaley a blessé Albert Glutz d'un coup de couteau dans le dos et a été blessé par John Glutz. Albert a été transporté chez lui et Mullaley a été arrêté ainsi que John Glutz.

**Rue des Entrepôts de l'Abeille.**

Messieurs,

Il y a environ quinze jours, je vous ai écrit au sujet des vols qui se commettent au fond de la rue Dumaine, et de l'absence du gardien de nuit ; le surlendemain, O surprise ! O miracle, nous entendions le bruit de son bâton ; si je vous dis que ce bruit nous était agréable, vous ne me croirez pas. Enfin, nous allions pouvoir nous reposer, dormir sur ces deux oreilles, erreur ; ce gardien était un fantôme. On ne l'entend plus, on ne le voit plus, il a fui, fondu, disparu ; en un mot, plus de gardien.

Les bandits qui sont à l'affût de toutes les occasions de vol, n'ayant plus à craindre la rencontre du garde, ont recommencé leurs déprédations. Il n'y a pas de nuit que nos cours ne soient visitées et nos poulaillers dévaliés. C'est un cri général. Nous sommes pillés, volés de tous les côtés. L'autre soir, un voisin, M. P., a tiré sur deux de ces gredins ; ils se sont sauvés sans une égratignure. Est-ce maladresse ou pitié ? maladresse, j'en doute, M. P. est un adroit chasseur ; pitié, je le crois, d'autant plus, on dit qu'il a voulu seulement les effrayer. C'est une pitié qui pourrait nous coûter cher ; c'est aussi un tort. On ne fait pas grâce à ces filles de potence. M. P. aurait dû leur infliger une sévère leçon—leur casser à chacun une patte—leur prouver que le vol ne reste pas toujours impuni.

Je dois confesser, il n'y a pas de la faute du gardien ; il ne peut suffire à sa rude tâche, pensez donc, un seul homme pour surveiller depuis Claiborne jusqu'à Broad, et du Vieux Bassin à Esplanade ; c'est trop pour un seul.

Il est évident, si nous avions une police plus nombreuse, les derrières de la ville seraient mieux gardés et nos basses-cours à l'abri des voleurs de nuit. Que faire ? Nous plaindre ! à quoi bon. Souffrir, nous voir voler, n'obtenir justice et nous empêcher nous les voleurs, tel est notre rôle. L'administration, certainement, ne nous indemnisera pas.

Vous voyez, je plaide pour nos poules.

Agréez messieurs l'assurance de ma considération distinguée,

CTE DE W.

**Vol.**—Hier matin à 5 heures, on a volé chez M. A. P. Beaudier, 507 rue des Remparts, une somme de $8 50. Les malfaiteurs se sont introduits par une fenêtre après avoir brisé les volets.

**Hoodlums et agents.**—Mardi soir, les agents Rice et Mullen qui allaient arrêter six individus appartenant à la bande "Jesse James" les ont rencontrés coin Claiborne et Jackson et ont voulu faire à coups de revolver. Ils ont répondu à cette fusillade qui a duré quelques instants, puis les nègres ont pris la fuite et deux d'entre eux seulement ont été arrêtés. Les autres ont traversé le canal Claiborne à la nage et ont disparu à la faveur de l'obscurité.

Les deux prisonniers ont été mis sous caution.

**La Loterie à la Législature.**

Le moment est arrivé où la Législature sera saisie de la question de la Loterie. Hier, M. Bhaud, représentant de Calcasieu, a annoncé qu'il présenterait immédiatement un bill formulant un amendement à la Constitution en ce qui touche les levées, les écoles, les institutions de charité, le drainage et les LOTERIES.

C'est précisément le bill attendu ; il sera soumis dans quelques jours à la Chambre.

Il est bonne, dit-on, que le bill ait été présenté par les champions et les adversaires de la Loterie ont déjà compté leurs forces et savent à quoi s'en tenir. Nous ne trompons fort, qu'on procédera rapidement au vote, après les lectures d'usage.

Si la mesure passe à la Chambre, elle sera promptement votée par le Sénat où une majorité des deux tiers est depuis l'ouverture de la session acquise aux amis de la Loterie.

AUX enfants, qui ont mal aux yeux, ou aux oreilles, ou qui sont atteints de scrofules, donnez la Salsaparille d'Ayer.

LA MÉDECINE DANS LE JARDINAGE.—Les épinards ont une action bienfaisante sur les rognons.

Les asperges purifient le sang.

Le céleri agit admirablement sur le système nerveux et guérit la névralgie, aussi bien que les rhumatismes.

Les tomates agissent sur le foie.

Les betteraves et les navets sont d'excellents apéritifs.

Les laitues et le concombre rafraîchissent le système.

Les oignons, l'ail, les poireaux, les échalottes et les olives possèdent des vertus médicinales d'un caractère bien marqué. Ces légumes stimulent la circulation du sang, augmentent, par conséquent, la salivation et la quantité de jus gastrique, et facilitent la digestion.

Les oignons rouges sont d'excellents diurétiques et les blancs ont des vertus somnifères, lorsqu'on les mange crus. Si l'insomnie résiste aux oignons ordinaires, on n'a qu'à prendre un gros oignon blanc, à le piquer plusieurs fois avec une fourchette, et à le suspendre à son cou, de manière qu'il soit peu éloigné des narines. Quelques minutes après s'être couché on tombera dans un sommeil bienfaisant, sans être le moins du monde incommodé de la présence de l'oignon.

Les Français mangent la soupe à l'oignon pour restaurer les organes digestifs. C'est pourquoi on la sert aux personnes qui ont "fait la noce," pour employer une expression bien connue partout.

LES PASSEPORTS EN ALSACE-LORRAINE.—On lit, dans la *Gazette de Cologne* :

"M. Petri et Zorn de Bulach, députés de l'Alsace au Reichstag, ont été reçus en audience, par le chancelier de l'empire, qui les a accueillis d'une manière très aimable.

"L'entretien a porté principalement sur la question des passeports.

"M. de Caprivi a déclaré que des considérations d'ordre international empêchaient de lever complètement l'ordonnance sur les passeports, mais que l'on continuerait à l'appliquer d'une manière peu rigoureuse comme on l'a fait dans les derniers temps, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir, à différents points de vue."

LA SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DE FRANCE ET LE BRACONNAGE.—Le ministre de l'intérieur vient de rapporter l'autorisation accordée aux marchands de gibier de vendre des cailles en temps prohibé. Les préfets ont été avertis de faire respecter la loi, et les marchands prévenus d'un retrait du privilège qu'ils considéraient comme un droit. Les sociétés de chasseurs de France vont se former en fédération pour donner plus de poids à leurs réclamations et pouvoir lutter avec succès contre le braconnage, qui paraît-il, menace de détruire tout le gibier en même temps que des gardes et des gendarmes.

L'EXPORTATION DES BEURRES DE FRANCE.—La production du lait est, en France, plus considérable que celle du vin, et il y a quelques années, l'exportation des beurres était très importante, mais, par suite de falsifications nombreuses, elle a baissé.

Pour défendre les intérêts des agriculteurs, le groupe agricole a nommé une Commission composée de MM. de Ville-Boisé-Marcuil, Caffarelli, Clusseret, pour étudier le moyen d'empêcher les fraudes de beurres par la margarine.

Or, il existe une loi, votée en 1887, qui punit cette fraude, mais elle n'est pas appliquée.

La Commission a décidé d'agir auprès du ministère pour obtenir l'application intégrale de cette loi.

GRÈCE. — SYMPATHIES POUR LA FRANCE. — Le 19 mai, à l'occasion du projet de loi portant concession d'un terrain pour servir de sépulture aux troupes des marines et soldats français tués à Navarin, des discours affirmant les sympathies du peuple hellénique pour la France ont été prononcés par des députés appartenant à toutes les fractions de l'Assemblée.

Le projet, qui implique le don gracieux du marbre destiné au monument commémoratif, a été voté à l'unanimité.

LES TÉLÉGRAPHES EN FRANCE ; EXPÉRIENCES INTÉRESSANTES.—L'administration des télégraphes va faire procéder à d'intéressantes expériences. Il s'agirait de mettre en mouvement une certaine quantité d'appareils récepteurs, à l'aide d'un seul transmetteur. Ainsi, une dépêche envoyée de Paris, pourrait être reçue, en même temps, en sept ou huit villes différentes. On comprend l'économie de temps et de travail qui résulterait de cette innovation, laquelle concerne, plus particulièrement, la Presse et les communications officielles.

**Les colonières.**

Adèle n'aime pas la musique. L'autre jour, comme sa maîtresse, attelée à son piano, jouait sans relâche, elle va la trouver :

—Si, madame, continue à jouer comme cela des valses, tout le temps, pour sûr que je crève vs trouver.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.

# Royal Baking Powder
## ABSOLUMENT PUR.

# DEPECHES
## Télégraphiques
### TRANSMISES A L'ABEILLE

### FRANCE.

**Une panique au Théâtre Français.**

Paris, 4 juin—Une panique a été causée ce soir au Théâtre Français par l'extinction subite des lampes électriques.

**Le duc d'Orléans en liberté.**

Paris, 4 juin.—Lorsque le duc d'Orléans a été mis en liberté, à la frontière, il a exprimé ses remerciments pour l'excellent traitement dont il a été l'objet de la part des officiers de la prison.

Il a dit qu'il regrettait beaucoup de quitter la France et s'est embarqué pour l'Angleterre.

Les représentants socialistes à la Chambre des Députés se proposent de demander au gouvernement une amnistie générale.

**Actions de l'East Africa Co.**

Berlin, 4 juin—Aujourd'hui à une réunion tenue par la German East Africa Co., il a été décidé d'émettre pour 3,000,000 de marcs d'actions et d'accorder la priorité aux présents actionnaires dans la nouvelle émission.

Buda Pesth, 4 juin—Le budget des dépenses gouvernementales pour l'année 1891 a été soumis aujourd'hui aux délégations. Les dépenses courantes sont estimées à 116,523,548 florins et les dépenses extraordinaires à 16,402,339 florins, y compris les dépenses extraordinaires de l'armée. Cela fait un total de 132,925,087 florins. Ce total s'élevait pour 1890 à 132,224,339 florins.

**Le procès du marquis de Mores.**

Londres, 4 juin—Paris s'attend à ce que l'affaire du marquis de Mores va être un procès à sensation.

D'après certaines indiscrétions officielles, il est certain que l'histoire extraordinaire du marquis sera racontée de nouveau mais émaillée de piquantes révélations au sujet de ses relations avec les anarchistes et autres révolutionnaires.

Depuis l'arrestation du marquis on s'est efforcé d'obtenir des preuves contre lui, et il paraît qu'on y a assez bien réussi.

**Merr Von Levetzow.—Ukase du Czar.**

Berlin, 4 juin.—Herr Von Levetzow, président du Reichstag a été élevé à la dignité de membre du Herrenhaus impérial.

Ce titre lui a été conféré par l'empereur en reconnaissance de sa capacité et à cause de sa popularité parmi les membres du Reichstag.

Le czar a lancé un ukase annonçant la suspension pendant une année, de la politique anti-juive. On pense que cette mesure a été prise à cause des nombreuses protestations soulevées par les récentes expulsions de marchands, d'avocats et de personnages juifs qui ont eu lieu dans la Pologne Russe, le sud de la Russie et dans quelques autres parties de l'empire et qui ne sont considérées que comme un simple essai.

Les officiers de l'entourage du Czar étant opposés à ces mesures, il est réussi à lui persuader de prendre en considération les protestations des victimes de la loi et à en obtenir l'abrogation momentanée.

**L'incident de Terre-Neuve expliqué par un commandant de vaisseau de guerre français.**

Sydney, 4 juin.—Le navire de guerre français *l'Indre*, commandant Marquis, que l'on disait avoir causé une grande consternation par sa présence sur les côtes de Terre-Neuve est maintenant ici, et le *Island Reporter*, un journal important de la localité publie comme suit le résultat d'une entrevue avec le commandant :

"Le paragraphe suivant du *Halifax Critic* donne une idée des rapports qui ont circulé dernièrement dans les colonnes des journaux de province et qui ont été télégraphiés à l'étranger, dans le but de laisser croire que par la faute du gouvernement anglais la révolution est imminente sur le prétendu rivage français de l'île, et que cet état de choses peut causer une guerre entre la France et l'Angleterre.

La situation à Terre Neuve est toujours agitée. L'ancienne colonie a adressé à la Reine une lettre qui, en terme très précis, demande la suppression des usines françaises fabriquant les conserves de homard et critique les relations de l'Angleterre avec la France.

Le steamer *Parlan* qui est arrivé mercredi soir à Halifax annonce qu'il existe à la baie St-George une grande agitation, résultant de l'ordre donné, le 23 mai, par le commandant d'un navire de guerre français ancré dans ce port.

Suivant cet ordre, les sujets anglais devaient enlever de l'eau toutes leurs engins de pêche, sous peine de les voir enlever par les hommes de l'équipage.

"On a obéi immédiatement à cet ordre, craignant que les engins fussent détruits par les Français.

Un représentant du *Reporter* a eu un entretien au sujet de cette affaire avec le commandant Marquis qui a lu ce paragraphe avec dégoût et a immédiatement expliqué sur quoi étaient basés les faits qu'il révèle.

"Les droits de notre population sur les rivages français sont établis et reconnus d'une façon indiscutable depuis 200 ans. Ces droits comprennent le premier des privilèges, en vertu duquel les français ont le droit de pêcher dans les baies et les anses de cette côte. Lorsque les pêcheurs anglais se rencontrent avec les français, ils doivent céder la place à ceux ci ; tel a toujours été notre droit, que font toujours respecter les commandants des navires de guerre anglais qui se trouvent dans ces eaux.

Tout ce que nous avons à faire est de signaler le délit à l'attention du commandant anglais de la station qui nous donne prompte satisfaction.

Ce printemps, il n'y a pas eu de navires anglais sur la côte et aucun n'étant encore arrivé lorsque je me trouvais là, j'ai été obligé dans plusieurs circonstances d'ordonner aux pêcheurs anglais de faire plaire aux français. Il y avait à ce moment dans la baie St George 500 filets, mais l'ordre que j'ai donné ne s'appliquait qu'à une douzaine environ.

"On a obéi promptement, comme de coutume, et les faits publiés dans le paragraphe que vous m'avez montré sont extraordinairement exagérés dans un but politique ou commercial. Mes pêcheurs sont payés d'après le produit de leur pêche et n'exercent leur privilège que pendant très peu de temps. L'an dernier ils l'ont exercé pendant un mois, cette année pendant quinze jours, et jamais plus de deux mois. C'est seulement pendant la durée de cette période que nous interdisons l'accès de nos eaux aux pêcheurs anglais."

"Quels sont pensez-vous les motifs politiques ou commerciaux qui auraient donné lieu à ces bruits exagérés ?" demanda le reporter.

"J'ai d'abord appris que soi-disant comme conséquence des mesures des autorités françaises, les marchands de la côte refusent de payer les droits d'entrée sur les marchandises importés, qu'ils jettent un défi aux autorités de la douane et réclament même le remboursement de droits payés pendant les dernières années.

Les marchands de ce rivage ne sympathisent pas avec le gouvernement colonial de St-Jean et veulent pousser la population à bout. Ces marchands sont relativement peu nombreux, mais la population, quoique animée des meilleurs sentiments, est généralement ignorante et irritable et dépend entièrement de ces marchands qu'elle a enrichis par son travail et qui ont sur elle une influence suprême.

Je ne crois à aucune complication sérieuse ; nos relations avec les résidents anglais de cette côte et les habitants de St-Jean ont été très amicales.

Tout ce que nous demandons est notre strict droit qui a été reconnu jusqu'ici. Il n'y a donc pas lieu de faire de tout cela des nouvelles à sensation."

**Les délégués de Terre-Neuve qui sont à Londres pour tâcher d'obtenir que l'Angleterre prive la France de ses droits de pêche et de ses privilèges sur la côte de Terre-Neuve, poussent vigoureusement la question.**

Le *Morning Post* ayant fait imprudemment remarquer, dans un récent article, que les Français n'avaient jamais tourmenté les sujets anglais dans les eaux anglaises, les délégués ont adressé une lettre à ce journal pour protester contre cette assertion. Cette lettre est écrite en termes très violents et signée par la délégation entière.

On peut affirmer que l'attitude des délégués nuit beaucoup à la cause qu'ils ont pour mission de défendre.

### WASHINGTON.

**CONGRES.**

**Sénat.**

Washington, 4 juin—M. Wm. Vanderer, représentant républicain du 6me district de la Californie, a télégraphié à ses amis qu'il refusait de poser de nouveau sa candidature et il leur a demandé de retirer son nom.

M. Vanderer était avant la guerre, représentant de l'Iowa au Congrès et il représente le 6me district de la Californie pour la deuxième fois. A la dernière élection il a eu une majorité de près de 6000 voix.

M. Morrill, du Kansas, a annoncé l'existence d'un différend entre les membres du comité, au sujet du bill des pensions sur l'amendement duquel la chambre a insisté.

La chambre a procédé ensuite à l'enquête sur l'élection contestée par Mc Defie, de l'Alabama à M. Turpin.

Le secrétaire de l'intérieur a rejeté la motion faite dans le but d'amender sa décision du 27 mars 1890 au sujet du Seattle Land Case. Dans sa décision il explique que la motion ne précise pas qu'il sera posé de nouvelles questions ou dévoilé de nouveaux faits que ne renferme déjà la décision du 27 mars.

Le sénateur Sherman a proposé aujourd'hui et fait référer au comité de finances un amendement au bill du tarif concernant la laine.

Le sénateur Washburn a proposé un amendement au bill, consistant à mettre le bois de pin dans la catégorie des produits exempts de droits.

Une délégation de 100 importateurs de New York a protesté aujourd'hui devant le Congrès contre l'adoption du bill McKinley.

Le comité a ajourné à cause de l'encombrement de la salle de réception du Sénat.

M. J. M. Constable, de la maison Arnold, Constable & Cie., a protesté au nom de la délégation et a soumis les protestations des importateurs de New York.

Ci-dessous sont les noms des membres qui composent le comité exécutif républicain de la campagne électorale pour le Congrès.

James C. Belden, New York, chairman ; Philetus Sawyer, Wisconsin ; Francis B. Stockbridge, Michigan ; Jos. H. Walker, Massachusetts ; Henry H. Bingham, Pennsylvanie ; L. C. Houk, Tennessee ; L. E. McComas, Maryland ; Albert C. Thompson, Ohio ; Hosea Townsend, Colorado ; Mark H. Dunnell, Minnesota ; Wm Vandeyer, Californie ; Schyler S. Olden, secrétaire.

Le secrétaire de l'intérieur a nommé comme suit quatre des sept bureaux qui doivent être formés en vertu de la loi sur le Territoire de l'Oklohama approuvée le 14 mai 1890 :

Board No 1—David H. McDaid, de Sac City, Iowa ; Wm. H. Merriwether, de Girard, Kansas ; John H. Shanklin, de Trenton, Mo.

Board No 2—Edgar N. Sweet, de West Point, Neb ; Levi E. Coe, de Meriden, Conn ; David H. Hammons, de Bentonville, Ark.

Board No 3—Joseph T. Moore, de Marshfield, Mo ; Winfield S. Silver, de Bluffton, Ind ; Michael C. Connelly, de Petersburg, Ill.

Board No 4—Robert Joyce, de Ross, Ohio ; Daniel Hay, de Guthrie, Oklahoma Ty ; Samuel B. Leavy, de Midway, Kentucky.

Le Président Harrison a opposé aujourd'hui son veto au bill relatif à l'érection d'un édifice public à Hudson, N. Y., parce qu'il ne juge pas qu'il soit urgent de faire cette dépense qui n'est nullement justifiée par le besoin de la population.

**Nominations présidentielles envoyées au Sénat.**

Washington, 4 juin.—Le Président a envoyé hier au Sénat les nominations suivantes :

Henry Byars, surveyor général de l'Oregon.

Nehemia H. Davis, receveur public à Fargo, M. D.

Enregistreurs des terres—Charles Hapgood, à Maryville, Cal.; Waldo M. Potter, à Fargo, N. D.

**Le Jeff. Davis fund en Georgie.**

Atlanta, Ga., 4 juin.—La somme recueillie en Georgie au bénéfice de Mme Jefferson Davis, s'élève à près de $8,000.

Mme Davis, en accusant réception de cette somme, écrit au président Calhoun :

"J'ai reçu votre lettre contenant la somme de $7,632 25 que j'ai transmise à M. J. M. Payne, afin qu'elle soit jointe au fonds de la Davis Land C. J'accepte le don, à cause de l'excellent sentiment qui a guidé les donateurs.

"L'amitié dont la Georgie a toujours donné des preuves à mon mari, et qui a eu un si heureux effet sur ses dernières années, a conquis à ce pays ma gratitude et celle de mes filles. Soyez assuré, monsieur, que nous estimons plus cet héritage que quel que soit le présent que vous puissiez nous faire."

**Double accident à Leadville.**

Leadville, Col., 4 juin.—Les habitants viennent à peine de se remettre de l'émotion causée par l'accident d'Arkansas Junction, que la nouvelle leur est transmise de la chute du mécanicien Polk, qui est tombé d'une hauteur de 200 pieds en réparant une pompe à élever l'eau.

Le coroner n'avait pas plus tôt ramené le corps en ville, qu'il a été appelé à la mine d'Antioche où un mineur, Thos Flannagan, venait d'être tué par une explosion de grisou. Un de ses compagnons, J. O'Donnell, a été si grièvement blessé qu'on désespère de le sauver.

**Un cas de téléhagie.**

Amboy, Ill., 4 juin—Grace Gridley, une jeune fille de 19 ans, fille d'un grand commerçant, dort profondément depuis bientôt deux mois. Elle se coucha comme de coutume, en très bonne santé, le 15 mars, et le lendemain matin il fut impossible de la réveiller.

Après avoir dormi une semaine elle se réveilla et alla s'asseoir sur une berceuse où elle tomba immédiatement endormie.

Elle ne s'est pas réveillé depuis. Ses joues sont fraîches, sa respiration régulière et son sommeil aussi paisible que celui d'un enfant. Il a été impossible jusqu'ici de la réveiller et on la nourrit régulièrement avec des aliments liquides.

**Mort de M. E. Thurber.**

New York, 4 juin—M. E. Thurber, membre de la maison Thurber, Whyland & Cie., a succombé hier soir à une attaque d'apoplexie.

**Feu.**

Boston, 4 juin.—Aujourd'hui, au cours de l'instruction du procès intenté à Cow Bridge à Francis Holland, un étudiant de l'Université Harvard, pour vol de bicyclos, livres, montres, etc., il a été prouvé que l'accusé ne jouissait pas de la plénitude de facultés mentales, et en conséquence il a été à l'asile de Worcester.

**Indiens et Mexicains.**

Tucson, A. T., 4 juin—Trois Mexicains qui viennent d'arriver ici annoncent qu'ils ont été obligés de se réfugier en ville, se voyant poursuivis par des Indiens qui les ont attaqués à neuf milles de Tucson près de la mine San Miguel.

Ils se sont cachés dans la montagne et se sont enfuis. On craint qu'ils n'aient attaqué une ferme voisine et n'aient assassiné les propriétaires.

Un autre Mexicain a apporté la nouvelle de l'assassinat d'un fermier, de sa femme et de ses deux enfants à Pontario, à quarante milles de Tucson. Quand il s'est rendu à la ferme il l'a trouvée incendiée. La ferme est située sur la route de Mexico à la réserve de San Carlos, dans les montagnes Enicon.

**La tempête dans le Nebraska.**

Lincoln, Neb., 4 juin—Des nouvelles de Bradshow, un hameau de cinq à six cents habitants situé à 50 milles à l'est de cette ville, disent que le village a été détruit hier soir par un cyclone. On dit que 6 personnes ont été tuées et 25 blessées.

Les poteaux télégraphiques ont été renversés.

La nouvelle de la destruction de Bradshow n'est pas confirmée, et on pense que les rumeurs qui courent à ce sujet ont été exagérées. Le Nebraska a été travaillé par une violente tempête, mais jusqu'à présent on n'a pas appris qu'il y ait eu des victimes, non plus que des dégâts sérieux.

Une dépêche de Council Bluffs annonce que, pour la troisième fois, cette région vient d'être ravagée par une tempête.

A Underwood, à 15 milles au nord de cette ville, une trombe s'est abattue à 2 heures du matin sur la partie nord de la ville. Une forte pluie avait commencé à tomber dans la journée, qui est devenue plus abondante encore dans la nuit, lorsqu'à 2 heures on a aperçu un immense nuage venant de l'ouest. Il n'a pas tardé à crever et le Mosquito Creek a débordé immédiatement. L'inondation a ravagé le village. Beaucoup d'habitations ont été démolies.

Dans la partie basse de la ville il n'y a pas moins de 10 pieds d'eau. Les lignes ferrées sont submergées entre Rock Island et Underwood. Le Milwaukee & St-Paul R. R. est sous l'eau. Les ponts ont été emportés et beaucoup de bestiaux noyés. Les dégâts sont estimés à $120.000.

Ils ne sont pas moins considérables à Weston, un petit village à 7 milles d'Underwood, qui est sous 15 pieds d'eau. Beaucoup de bestiaux ont péri et les pertes sont estimées à un minimum de $100.000.

A Persia, le chantier à bois de la Farmers' Alliance a été emporté—Perte, $7,000.

La crue du Mosquito Creek, un affluent du Missouri, est arrivée à Council Bluff à midi. La vallée, qui a un mille de large, est submergée par quinze pieds d'eau sur une longueur de trente milles. On évalue le total des dégâts à $250,000 ou $300,000. On ne pense pas qu'il y ait eu de victimes.

A Pierre, dans le Minnesota, il y a eu une tempête de pluie et de vent qui a duré de mardi soir à 9 heures au lendemain matin à pareille heure.

Le voisinage intervalle il a été impossible de mettre le pied dans les rues. Un cocher qui s'y était aventuré a été renversé de son siège et s'est grièvement blessé.

La pluie continue à tomber à torrents, mais le vent a cessé. Le Missouri est à 45 pieds au-dessus du niveau des basses eaux.

Petites définitions :

Séparation de corps.—Mise en liberté provisoire.

Sur un album :

"Que de choses nous trouverions simplement idiotes, si, au lieu de les avoir dites nous-mêmes, nous les avions entendu dire par un autre !"

**SIGNAUX D'INCENDIE.**

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Camp et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Lafayette.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Collége.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2eme Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station de la Ecurie, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 14, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Barone.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bien